

Séance du 3 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28
Date de la convocation		
27/03/2026		
Date d'Affichage		
07/04/2026		

L'an deux mil vingt-six

DCM N° 2026-13

Et le trois avril

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi s'est réuni nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SIMONPIETRI Michel, Maire de Furiani,

23 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, PIACENTINI SIMONI Céline BIAGGINI Jean, ALBERTINI Francine, BATESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, MARTEL Enzo, LOMBARDO Florence, CAMPANA Jean-Charles, CECCARELLI Gérard, NUTTI Thierry, D'ORIANO Frédéric, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, GIAMARCHI Marie Dominique, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SARTORI Stéphanie, POGGI Jean-Paul, LECA Coralie, SIMONI Pierre-Baptiste, NUTTI MATTEI Laetitia

5 Membres absents excusés (procurations) :

SILVESTRI Dominique a donné procuration à SIMONPIETRI Pierre Michel

BERTOLUCCI Marie Christine a donné procuration à GIAMARCHI Marie Dominique

AGOSTINI Antoine a donné procuration à POZZO DI BORGIO Louis

FICO Aurélie a donné procuration à MARTEL Enzo

PORTA Marine a donné procuration à PIACENTINI SIMONI Céline

1 Membre absent : CIONI Gilles

Madame UGOLINI Nuria est nommée secrétaire.

OBJET : Renouvellement des membres du Conseil d'exploitation du cinéma

Le Maire évoque la délibération du conseil municipal n° 2011-77 du 17 octobre 2021 créant au 1^{er} janvier 2022 une régie dotée de la seule autonomie financière pour assurer la gestion du service public industriel et commercial (SPIC) dénommé « Cinéma U Paradis ».

Il rappelle que cette régie est administrée, sous l'autorité du Maire et de l'assemblée délibérante, par un conseil d'exploitation dont les 5 membres ont été désignés par l'assemblée délibérante par délibération n°2021-92 du 15 décembre 2021.

Aujourd'hui suite au renouvellement des membres du conseil municipal le 15 mars dernier, il est demandé aux membres de l'assemblée délibérante de désigner les 5 nouveaux membres pour siéger au sein du conseil d'exploitation du cinéma.

Avec l'accord unanime du conseil municipal et conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à un vote à main levée.

Suite à l'appel de candidatures ont été désignés à l'unanimité les 5 nouveaux membres pour siéger au conseil d'exploitation à savoir :

- Madame Laure DARNAUD
- Madame Florence LOMBARDO
- Madame Marine PORTA
- Madame Laetitia NUTTI MATTEI
- Monsieur Enzo MARTEL
- Monsieur Jean Charles CAMPANA

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférant à cette affaire

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

